



CADRE DE VIE

Restauration du pont des Arméniers à Sorgues

La commune de Sorgues et le Département ont souhaité unir leurs efforts pour permettre la restauration de cet ouvrage au travers d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage par laquelle le Département assurera la réalisation des études préalables et des travaux nécessaires.

Publié le 31 janvier 2020

Méconnu de la plupart des Vauclusiens, le pont des Arméniers (Arméniens en provençal), qui surgit de la végétation lorsque l'on arrive sur l'île de l'Oiselet, figure parmi les trésors du patrimoine départemental. Presque 100 ans après sa mise en service en 1926, cet ouvrage d'art - inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2001 - s'apprête à connaître une nouvelle jeunesse, au bénéfice de son intégration au sein d'un projet global de mobilité durable, appuyé sur l'itinéraire de la véloroute ViaRhôna. Sa restauration devrait s'achever à l'horizon 2022, lui permettant d'offrir de nouvelles opportunités de mobilité.

Le projet de restauration

Le premier objectif est de permettre une circulation piétons et vélos.

- Le coût de cette restauration a été évalué en première estimation, sur la base d'un diagnostic réalisé en 2018, à **1,2 Millions d'euros**.

Le calendrier estimatif des travaux

- Janvier 2020 : signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la ville et le Département,
- 1er semestre 2020 : désignation du maître d'oeuvre, réalisation des compléments de diagnostic et avant-projet comportant le descriptif des travaux et leur estimation,
- Fin 2020-début 2021 : établissement du projet final et dépôt du permis de construire,
- 2021 : réalisation des travaux,
- 2022 : livraison.

Les partenaires

Différentes institutions sont amenées à participer à cet ambitieux projet de restauration, aux côtés de de la commune de Sorgues et de la communauté de communes Les Sorgues du

Comtat :

- Le Conseil départemental de Vaucluse,
- La Compagnie Nationale du Rhône (CNR),
- La Région,
- L'État au travers de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



La restauration du Pont des Arméniens, une opportunité pour la véloroute ViaRhôna !

Elle est inscrite dans le projet d'aménagement de la section 10 de la ViaRhôna, reliant Sorgues à Avignon (12 km).

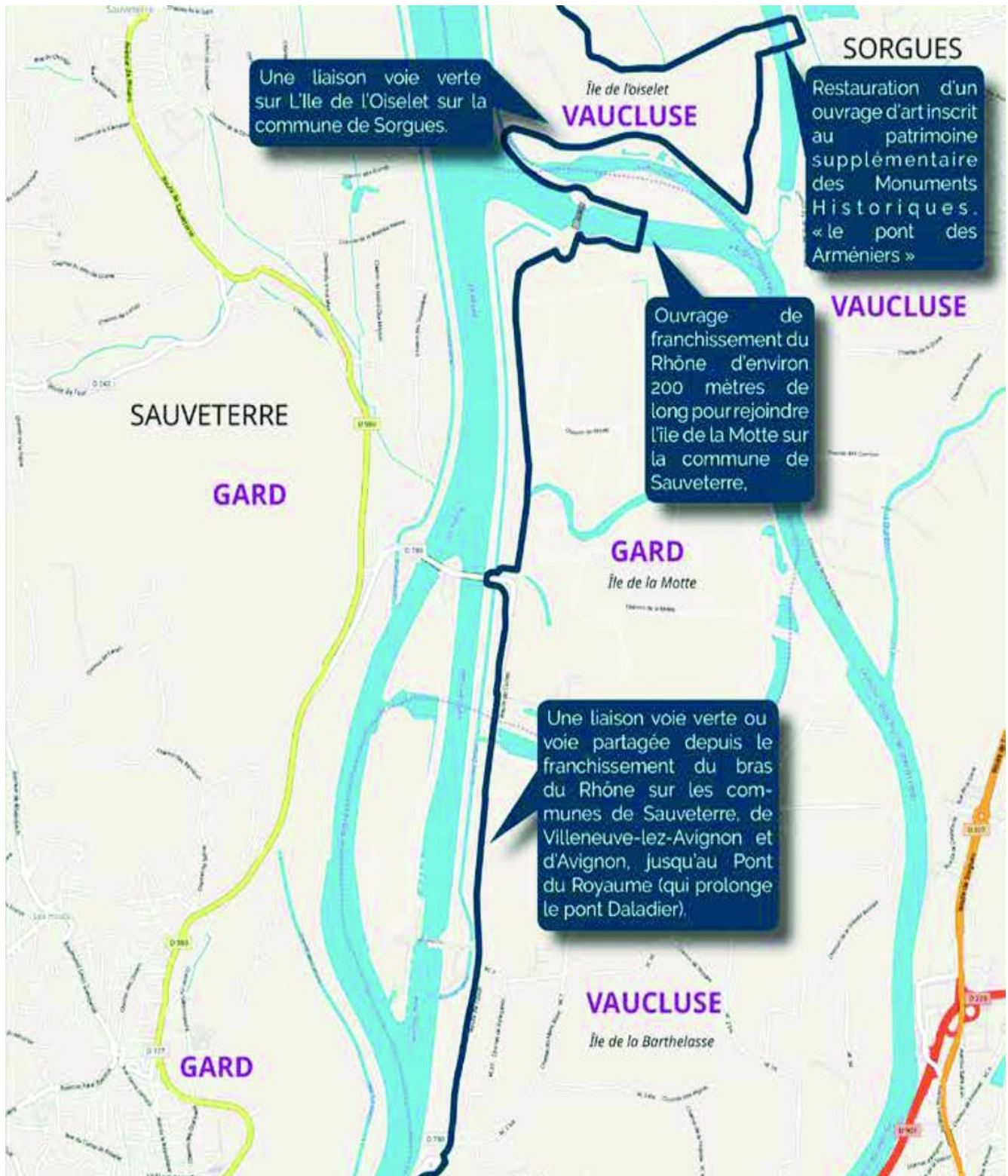
Outre la restauration du Pont des Arméniens, l'aménagement comprend :

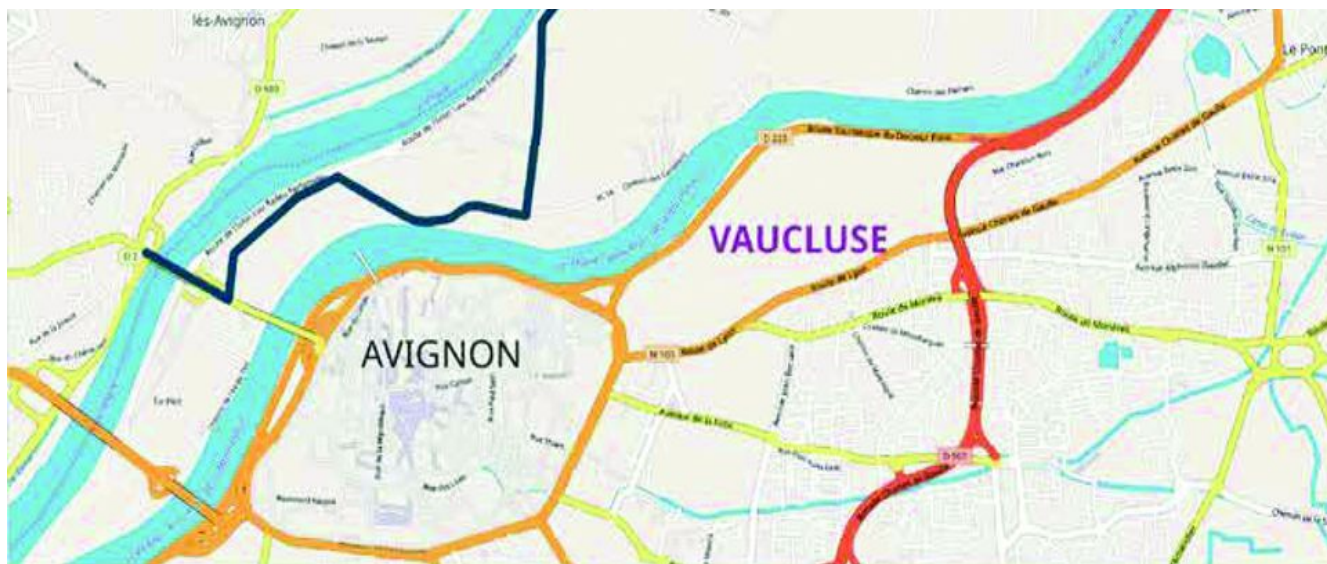
- une liaison voie verte ou voie partagée, depuis le carrefour giratoire RD 228 et le Chemin de La Barthelasse jusqu'au franchissement du bras du Rhône, sur les communes d'Avignon, de Villeneuve-lez-Avignon et de Sauveterre,
- un ouvrage de franchissement du Rhône d'environ 200 mètres de long situé sur la commune de Sauveterre,
- une liaison voie verte depuis ce franchissement jusqu'à l'Île de l'Oiselet sur les communes de Sorgues et de Sauveterre via le pont des Arméniens.

Des études estimées à 400 000 €

Pour les réaliser, les aides financières de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de la Région Occitanie et de la Compagnie Nationale du Rhône sont sollicitées.

- Département de Vaucluse : 20 % du montant des prestations, 80 000€
- Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur : 11,25% du montant des prestations, 45 000€
- Région Occitanie : 11,25% du montant des prestations, 45 000€
- Compagnie Nationale du Rhône NR : 25 % du montant des prestations, 100 000€
- Grand Avignon : 12.5% du montant des prestations, 50 000€
- Département du Gard : 20 %, 80 000€





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09